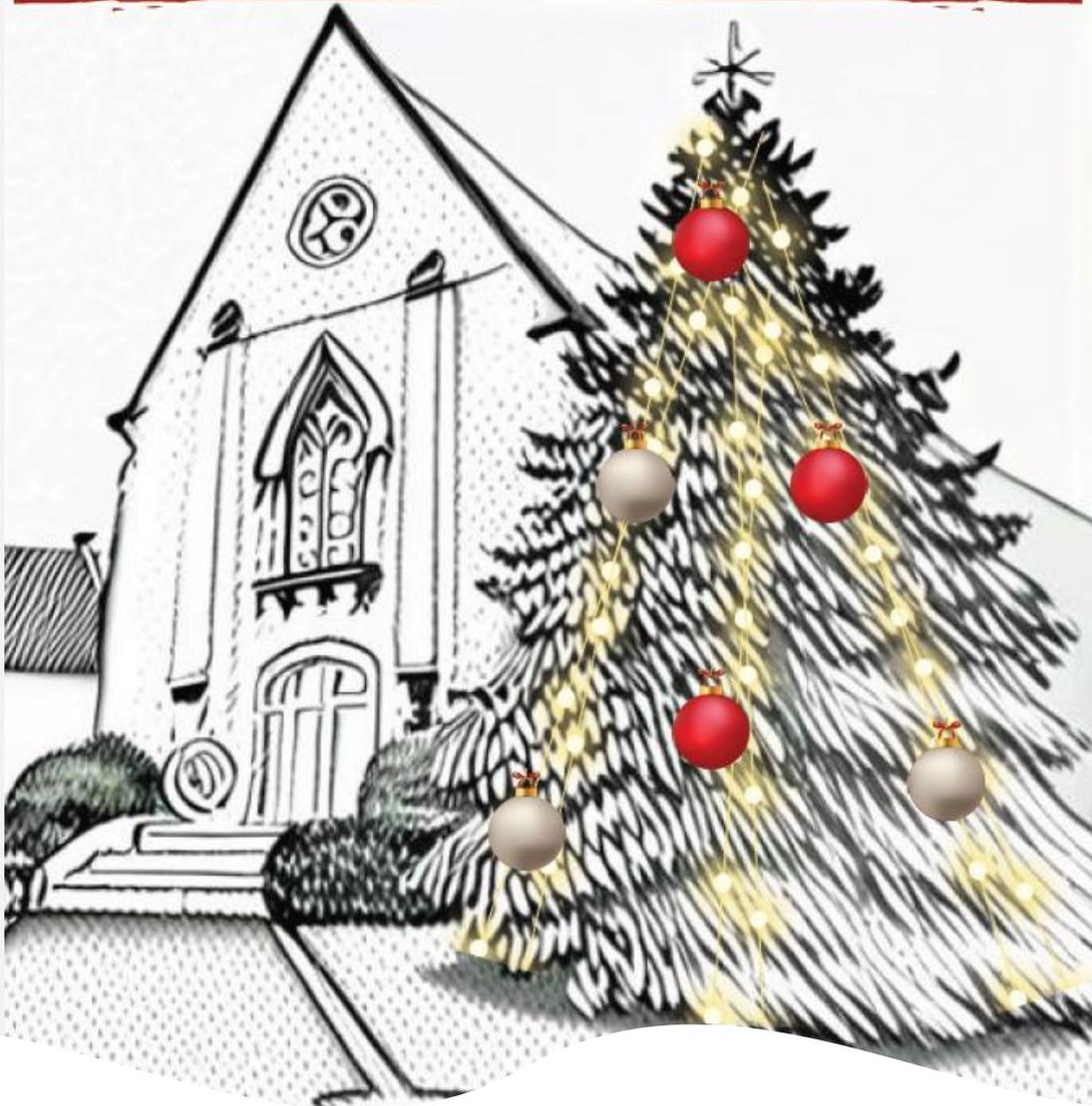


*Bonne et heureuse année 2025
à Sablons sur Huisne !*

©Dorian Graffin



La Gazette

Restons en contact !

Avec la Mairie de Sablons sur Huisne

Panneau Pocket

Installez l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes. Parlez-en autour de vous, l'outil est gratuit, anonyme et sans publicité. Vous retrouvez aussi l'application sur notre site internet.

Site internet

Pour retrouver toutes nos informations, nos horaires, un seul site : <https://sablons-sur-huisne.fr/>

Facebook & YouTube

Mails, téléphones & permanences

Commune déléguée Condé sur Huisne

02.33.73.34.01 / sablonssurhuisne@orange.fr

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00

Mercredi 10h00-12h00

Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Samedi 10h00-12h00

Commune déléguée Condeau

02.33.73.33.43 / mairiecondeau@wanadoo.fr

Lundi 10h00 – 12h00

Commune déléguée Coulonges les Sablons

02.37.52.50.25 mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

Vendredi 10h00 – 12h00

Permanences des élus sur rendez-vous

Christelle RADENAC : mardi après-midi, jeudi et samedi matin

Claude SENECHAL : le vendredi matin.

Nathalie BERTU : le mercredi.

Joël MARCHAND : le mardi 16h00 à 17h30.

Sandrine SIMON : le mercredi.

Jean-Yves MESNIL : le jeudi.



1000 utilisateurs
de panneau Pocket !
Rejoignez-nous !
Parlez-en autour
de vous !



Numéros utiles

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62

Kinésithérapeute 02.50.47.93.28

Médocobus 06.24.79.59.44

CTS de Rémalard 02.33.82.50.00

Médecin de garde 116 -117

ADMR 02.33.83.72.10

UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Urgences

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale 02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet 02.33.85.00.75

Ecole de Musique 02.33.25.00.61

Per'Chouette 06.74.29.22.32

Médiathèque 02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche 02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard 02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche 02.33.73.71.94

Véolia 0 969 323 529

Urgence Enedis 09.72.67.50.61

Personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques
pour contacter les secours Urgence 114
Souffrance prévention du suicide 31 14



L'édito de Madame le Maire

Chers Sablonnais, Chères Sablonnaises,

L'année 2024 se termine sur une note de réflexion pour tous ceux d'entre nous qui ont traversé les épreuves des inondations en octobre dernier et les pannes d'électricité pendant les jours de neige.

Les élus réfléchissent de façon active sur les moyens à mettre en œuvre afin de palier au mieux en cas de nouvelles intempéries de ce type sur la commune.

J'ai une pensée particulière aux foyers qui ont été les plus touchés. Ces événements ont mis en lumière non seulement la vulnérabilité de notre territoire face aux intempéries, mais aussi la solidarité et l'entraide qui unissent les habitants de notre commune.

Mes pensées vont à chacun d'entre vous.

2024 a encore été une année riche en événements.

L'équipe municipale et les associations vont encore, pour cette nouvelle année, mettre tout en œuvre pour vous divertir !

L'année 2025 sera marquée par de nombreuses manifestations qui viendront animer nos rues et renforcer le lien social. Que ce soit des festivités locales, des initiatives culturelles ou des projets communautaires, nous espérons que ces moments partagés permettront à chacun de retrouver joie et convivialité.

Sur le plan des travaux, nous avons mis en œuvre des projets de rénovation importants pour améliorer notre cadre de vie. Les travaux sur Coulonges et la rue Michel Melliant à Condé-sur-Huisne sont maintenant terminés. La seconde phase de travaux sur Coulonges les Sablons est prévue courant 2025.

Un projet est également en réflexion pour le bourg de Condé-sur-Huisne. Celui-ci est également de grande envergure et l'équipe municipale souhaite se donner le temps nécessaire afin d'avoir une étude globale et surtout afin d'aboutir à un résultat cohérent et réfléchi.

Les décisions et priorités locales ont un coût important, prennent souvent du temps et exigent des ajustements. Nous ne souhaitons pas agir dans l'urgence.

En juillet prochain, j'ai le plaisir de vous annoncer que Sablons-sur-Huisne a été choisie pour le prochain comice agricole. Nous allons avoir besoin de bénévoles. Alors si vous êtes prêts à nous donner un coup de main, nous vous attendons !!

Une réunion est prévue le jeudi 6 février prochain à 20 heures Salle Pelleray. Venez nombreux !

Nous vous remercions et restons, comme toujours, à l'écoute de vos suggestions et préoccupations.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une bonne année 2025 !

Bonne lecture et à très bientôt pour de nouvelles aventures à Sablons-sur Huisne.

Christelle RADENAC,
Maire de Sablons sur Huisne



Les médecins à Sablons

Vous êtes sans médecin traitant ? Adressez-vous au Médicobus ou aux médecins généralistes du Centre Territorial de Santé :

Médecin au Médicobus

Le Docteur Benitez vous reçoit tous les jeudis matins au cabinet médical rue Clément Courteil à Condé sur Huisne. ☎ Sur rendez-vous au **06.24.79.59.44**.

Antenne du Centre Territorial de Santé à Condé sur Huisne

Les médecins généralistes consultent les lundis et jeudis toute la journée au 20 bis rue du Maréchal Leclerc à Condé sur Huisne ainsi qu'une sage-femme. ☎ Sur rendez-vous au **02.33.82.50.00** et sur Doctolib.



Les inondations d'octobre 2024

La tempête Kirk n'a pas épargné Sablons sur Huisne. Entre le 9 et 10 octobre dernier, des trombes d'eau se sont abattues sur notre territoire causant des inondations à plusieurs endroits de Sablons.

Ces inondations sont liées principalement au ruissellement. Les habitants du Bas Rivray à Condé sur Huisne et de l'impasse du bourg à Condeau ont été les plus touchés avec entre 50 cm et 1 m d'eau par endroit. Coulonges les Sablons n'a pas non plus été épargnée.

Un dossier de catastrophe naturelle inondation a été déposé le 15 octobre 2024 auprès de la Préfecture de l'Orne avec 15 demandes de particuliers. Notre commune a été reconnue comme victime de catastrophe naturelle pour le phénomène « inondation et coulées de boue ».

Le Conseil Municipal de Sablons sur Huisne travaille sur la prévention des risques de ruissellement en concertation avec le département et la CdC Cœur du Perche, concernés par différents ouvrages servant à l'écoulement de l'eau.

Le plan communal de sauvegarde va être remis à jour. Elaboré sous la responsabilité du Maire, le plan communal de sauvegarde est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Un inventaire des équipements de 1^{er} secours va être fait et l'achat de matériel va se révéler nécessaire. Par exemple, suite à la coupure d'électricité lors de l'épisode neigeux, l'achat d'un groupe électrogène fixe s'avère indispensable afin de mettre à la disposition de tous une salle chauffée. Des sacs de sable ont été préparés par les services techniques pour une distribution aux habitants inondés qui en ont fait la demande. Une distribution a eu lieu en décembre.



Le début des inondations sur la route de Saint Pierre à Condeau, l'eau s'écoulant vers le bourg de Condeau



Les agents techniques préparant les sacs de sable

Atlas de la biodiversité communale



Le Parc Naturel Régional du Perche propose aux communes qui le souhaitent de les accompagner dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, cet atlas permettrait de cartographier la richesse écologique de notre commune en identifiant la faune et la flore présentes sur notre territoire et leur habitat. L'objectif est de connaître la biodiversité locale et de valoriser le patrimoine naturel d'une collectivité, pouvoir mieux intégrer les enjeux de la biodiversité dans les projets d'urbanisme.

La commune réfléchit à l'opportunité de réaliser cet atlas. **Pour cela nous faisons appel à vous !** Nous recherchons un référent bénévole sensible à la biodiversité et qui souhaiterait s'investir sur ce projet. Si cela vous intéresse, contactez-nous par courriel à sablonsurhuisne@orange.fr.

● **Bientôt 16 ans, pensez au recensement !**

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire pour pouvoir effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette démarche est obligatoire ! Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant à la Mairie de Condé sur Huisne avec votre pièce d'identité et le livret de famille.

Renseignements en Mairie et au Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen au : 09.70.84.51.51
csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr <https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

● **Atchoum une nouvelle solution de mobilité rurale**

La Communauté de communes Cœur du Perche se dote d'une toute nouvelle solution 2 en 1 de mobilité rurale sur son territoire : Atchoum. Vous êtes sans moyens de transport, faites appel à Atchoum pour faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical, à la pharmacie, à un entretien d'embauche, pour une visite à la famille... ou encore aller voir un spectacle. Le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur.

Retrouvez toutes les informations sur les tarifs, les tickets mobilités sur :
Contacts CdC Cœur du Perche <https://www.coeurduperche.com/mobilités> ou 02 33 25 44 85
Contacts Atchoum : www.atchoum.eu / contact@atchoum.eu



● **ENEDIS consignes à respecter**

En cas d'incident sur le réseau électrique, il y a des consignes à respecter :

- ✓ Ne jamais toucher des fils tombés à terre.
- ✓ Signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...).
- ✓ Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique.
- ✓ Respecter les zones de danger balisées.
- ✓ En cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur.

Signalez toute situation dangereuse (24h/24 et 7j/7) par téléphone 09 72 67 50 + n° de département 61. Suivez en temps réel l'état du réseau électriques dans votre commune : www.enedis.fr/panne-et-interruption

Tout savoir sur la réglementation de l'élagage à proximité d'une ligne électrique
[www. https://www.enedis.fr/elagage-securite-electricite](http://www.enedis.fr/elagage-securite-electricite)

● **Conseillers France Rénov' !**



Vous souhaitez faire rénover votre logement ? Faites appel aux conseillers France Rénov' ! France Rénov' est le service public gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat. Un accompagnateur Rénov' vous aide à concevoir votre projet de rénovation, vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit, vous oriente vers les professionnels compétents.

L'espace conseil le plus proche de chez vous se situe à Mortagne-au-Perche au Pays du Perche ornaïs. Contacts : 02.33.85.80.86 ou renovation@paysdupercheornais.fr / sur la plateforme web France-renov.gouv.fr
Une permanence aura lieu à Condé sur Huisne le 6 mars de 9h30 à 12h30 à la Mairie. Retrouvez les permanences dans les autres communes de la CdC Cœur du Perche sur l'application panneau Pocket.

● **Etat civil**

Naissances

Rose Crochard – 25/09/2024
Maloë Ricoult – 11/10/2024
Cassie Ricoult – 11/10/2024

Décès

Michel Bry – 25/09/2024
Rolande Vannier – 21/10/2024
Raymonde Guitton – 29/10/2024
Laurent Garnier – 30/10/2024

Gisèle Riot – 05/11/2024
Jeanne Herpin – 18/11/2024
Jeannine Monnet – 23/11/2024
Elena Antczak – 26/11/2024

Mariage

Christelle Duc & Jean-François Blin – 26/10/2024



A vos agendas !

Février 2025



16h-20h
Soirée Jeux
Condé
Confluence

1^{er} février 2025

Mars 2025



15h00
Spectacle pour la
famille
Salle des fêtes
Paul Pelleray

2 mars 2025



20h30
« Le plus heureux
des trois »
Pièce de théâtre
Condé Confluence

8 mars 2025

FLASH

35 ans de FLASH
Soirée dansante
Condé Confluence

29 mars 2025



17h30
Condé Music
Sainte Cécile
Condé Confluence

22 mars 2025



12h00
Déjeuner spectacle
des Séniors
Condé Confluence

9 mars 2025

Avril 2025



Festival TradOrne
Condé sur Huisne

4, 5 & 6 Avril 2025



Vide-greniers
Comité des fêtes de
Condeau
Bourg de Condeau

6 avril 2025

Mai 2025



Cérémonies
commémoratives
Monuments aux Morts
dans les 3 communes

8 mai 2025



Comice Cantonal
De Sablons sur
Huisne
Bal et feu d'artifice

13 juillet 2025

Juillet 2025



Fête de la Musique
Condé sur Huisne

21 Juin 2025

Juin 2025



Vide-greniers
AFC
Bourg de Condé
sur Huisne

29 mai 2025

La Vie des Commissions

Commission des Aînés

Conférence et ateliers « gestion du stress »



Camille, psychologue libérale, est intervenue sur la commune, par l'intermédiaire de l'association Brain 'up pour réaliser une conférence sur la gestion du stress suivie de 2 ateliers.

Cette intervention a été financée par la Conférence des financeurs du département de l'Orne et portait sur la gestion des émotions et plus spécifiquement sur la gestion du stress.

Grâce à Camille, nous avons identifié les situations anxiogènes et apporté des réponses à ce que peut-être le mot « STRESS ». Les différentes manières de le réguler...

Ressentir un stress aigu (c'est-à-dire sur une courte durée) est d'ailleurs nécessaire à notre survie, et c'est ce qui nous permet par exemple de prendre les jambes à notre cou ou de se défendre lorsque l'on est confronté à un danger. Cependant, si le stress n'est pas foncièrement mauvais, il le devient lorsqu'il est trop important et nous empêche d'agir, nous paralyse, ou s'il est présent de manière constante dans nos vies (stress chronique).

Mais qu'appelle-t-on le stress et pourquoi le ressent-on ? Il s'agit d'un déséquilibre entre une situation donnée (avec des contraintes, des difficultés et des obstacles) et nos ressources perçues comme disponibles pour y faire face.

Or, si bien souvent nous n'avons que peu ou pas de prise pour changer une situation qui génère du stress en nous, il nous est possible d'agir sur la perception des ressources et capacités dont nous disposons pour gérer ladite situation.

Ainsi, il est important d'avoir conscience de nos biais cognitifs et sociaux, qui peuvent augmenter le stress. Le cerveau a effectivement tendance à souhaiter économiser son énergie, en nous poussant à utiliser

ces biais pour générer des conclusions, qui sont bien souvent hâtives et erronées.

On appelle cela l'heuristique ou la « voie rapide ». Il est donc crucial de basculer sur un mode de réflexion plus poussé, souvent appelé « voie longue ». En analysant de façon la plus objective possible une situation, nous nous apercevons que nous disposons de plus de ressources pour y faire face que ce que nous pouvions penser au premier abord, en raison des biais.

Par ailleurs, il faut se souvenir qu'il n'existe pas d'émotions positives ou négatives ; seulement des émotions agréables ou désagréables. Les émotions sont en effet primordiales, car elles nous permettent de mettre en évidence nos besoins, et de nous pousser à y répondre.

Il est certes très intéressant de savoir tout cela, mais à quoi cela peut-il bien vous servir pour gérer votre stress, vous dites-vous sûrement ? Ce n'est qu'une fois que nous avons compris notre fonctionnement, qu'il nous est possible de prendre du recul, et d'analyser la situation avec un œil nouveau, qui nous permettra de percevoir les ressources et capacités que nous ne percevions pas, pour faire face aux situations ou comportements stressants auxquels nous étions confrontés.

Petits rappels : attention aux pièges tels que le café, vin... En revanche, il est bénéfique de réaliser une activité physique qui aide au bon fonctionnement du corps et de l'esprit !

La conférence a permis à chacun de s'exprimer naturellement et librement de manière spontanée.

Un grand merci à Camille pour sa gentillesse et ses réponses à toutes nos questions.



La Vie des Commissions

Commission des Aînés & CCAS

Voyage à la Commanderie d'Arville



Le CCAS et la commission des aînés ont organisé une journée à la Commanderie d'Arville à Couëtron au Perche (41) le 28 novembre 2024. Arville est une des 5 commanderies restantes.

Arville est une commune historique du Loir-et-Cher (région Centre-Val de Loire) située à moins d'une heure de Sablons-sur-Huisne. Depuis 2018, elle est une commune déléguée suite à la fusion administrative des communes voisines de Souday, Oigny, Saint-Agil et Saint-Avit afin de créer la commune nouvelle de Couëtron-au-Perche.

Cette journée a débuté avec la projection d'un film d'une commanderie de l'Aube presque disparue et dans laquelle vivait un regroupement de religieux. Ensuite, notre guide passionné par l'histoire a su nous transporter dans le passé. La commanderie d'Arville a été fondée au XII^e siècle par l'Ordre du Temple, mais les bâtiments actuels sont datés du XVI^e siècle. D'après les diverses recherches, un document de 1209 indique que 7 personnes résidaient dans ce lieu.

A Arville, sans cavalier, il n'y avait pas de combat. A cette époque, Arville s'étend sur 900 hectares.

Nous avons visité : le pigeonnier, la grange d'îmière, l'église Saints-Pierre-et-Paul d'Arville ainsi que le four à bois.

L'après-midi a été ponctué par les ateliers de façonnage de pain au levain avec la cuisson dans le four à bois, puis une initiation aux danses médiévales.

Chaque participant est reparti avec son pain.

Un site remarquable qui ne demande qu'à être visité !

Commission Fleurissement



Le lundi 7 octobre avait lieu la remise des prix du concours de fleurissement 2024 suivie d'un verre de l'amitié.

Les résultats sont les suivants :

Catégorie jardin :

1^{er} prix M. et Mme Dupailon

2^{ème} prix Héliette Morin

3^{ème} prix M. et Mme Gasnier

4^{ème} prix M. et Mme Rigot

Catégorie balcon et façade :

1^{er} prix Nicole Joubert

2^{ème} prix Patrick Lecointe

Catégorie cour de ferme

1^{er} prix M. et Mme Sénéchal



Les gagnants se sont vus remettre un bon d'achat à la pépinière aux Fleurs de Coulonges et des bulbes de différentes fleurs.

L'année prochaine, n'hésitez pas à vous inscrire !



La Vie des Commissions

Commission communication

Concours dessin & photo La Gazette de Sablons

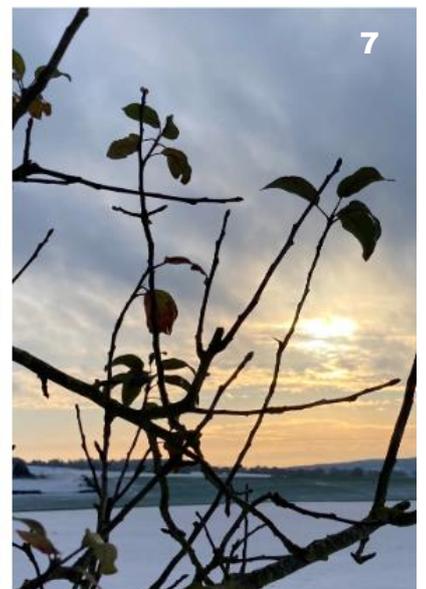


Bravo à Dorian Graffin vainqueur du concours dessin et à Isabelle Lépinette dont la photo illustre la dernière page de notre Gazette. Merci à tous les participants pour les belles photos variées.

Vous serez informés sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.

Photos des participants

- 1 Sabine Renault
- 2 Carole Delaporte
- 3-6 Jean Pavisi
- 4 Marie Girard-Praet
- 5 Isabelle Lépinette
- 7 Dorian Graffin



La Vie des Commissions



Après les services techniques, Fario va à la rencontre
Voici pour chaque agent, quelques mots clés
Ils exercent leurs compétences sur nos trois communes



Agnès
Agence Postale Communale

Gestionnaire de la Poste (courrier/banque)
Point informations touristiques
Accueil du point internet
Régie de recettes salle Confluence
Billetterie des spectacles



Judita
Mairie

Secrétaire des Mairies déléguées de Condeau et
Coulonges les Sablons (accueil, état civil, cimetières,
urbanisme, arrêtés municipaux...)
Comptabilité loyers, titres de recettes
Assainissement
Remplacements à l'agence Postale



Budgets & comp
Marchés publics
Ressources hum
Elections
Préparation, pro
Conseils Municip
Enquêtes public



Dorothee
Mairie

Accueil et renseignement du public
Standard téléphonique
Gestion des locations de salles
Comptabilité règlement des factures de fonctionnement
Etablissement des baux
Gestion des fournitures, demande de devis
Assurances
Préparation des dossiers de catastrophe naturelle



Aurélie
Mairie

Communication (Gazette de Sablons, Facebook, panneau pocke
internet, affiches)
Gestion administrative des manifestations
CCAS
Urbanisme, état civil, cimetière, arrêtés municipaux Condé s/Hu
Suivi de chantier d'aménagements
Régies de recettes et facturation école de musique



La Vie des Commissions

des services administratifs & des agents d'entretien

illustrant une compétence ou une spécialité.

Condeau, Coulonges les Sablons et Condé sur Huisne.



Isabelle
Mairie



Carine
Agent d'entretien

Mairie
Médiathèque et salle Melliant
Cabinet médical
Wc tennis et wc local pêche
Vestiaires foot
Divers bâtiments communaux



stabilité investissement

aines



ocès-verbaux et délibérations des
pau
ques



Laura
Agent d'entretien

Condé Confluence
Salles des fêtes Condé sur Huisne et Condeau
Services techniques
Eglise de Condeau
Divers bâtiments communaux



Valentin

Directeur de l'école de musique

Piano
Animation & enseignements
Groupe Les P'tits Condé
Harmonie Condé Music



Elodie

Adjointe de l'école de musique

Instruments à Vents
Percussions
Harmonie Condé Music



l. site

isne

La Vie des Commissions

Commission culture

Spectacle pour la famille « Il était une fois le Perche légendaire » - 2 mars 2025 - 15h00 – salle des fêtes de Condeau



En partenariat avec l'association Evènement et dans le cadre des animations autour de TradOrne, la commission culture a programmé « Il était une fois le Perche légendaire » de la Compagnie le Manoir aux Histoires.

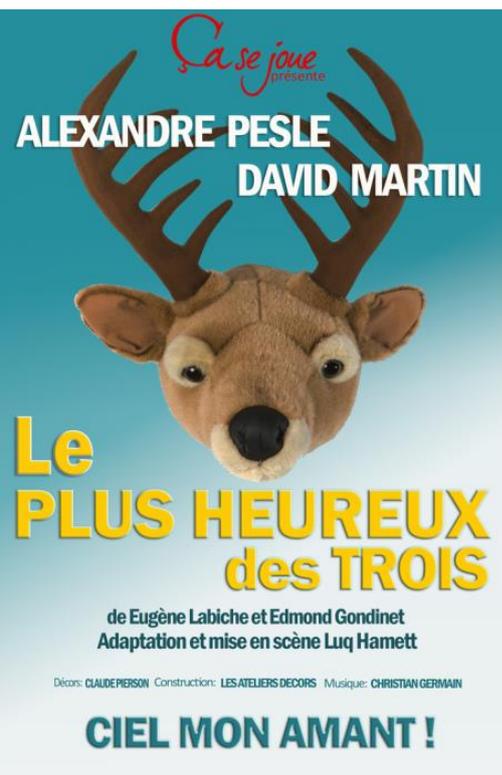
Sélénys la conteuse et Elric le Ménestrel nous racontent, en musique, plusieurs légendes du Perche et notamment du territoire de Sablons sur Huisne et de ses environs. Un spectacle de contes et légendes pour toute la famille.

Billetterie sur place.

Tarif unique 5 € par personne

Pièce de Théâtre « Le plus heureux des trois » - 8 mars 2025 - 20h30 – Salle Condé Confluence

Ciel mon amour ! Pièce de théâtre de Eugène Labiche et Edmond Gondinet, adaptation et mise en scène par Luq Hamett avec Alexandre Pesle et David Martin.



À la Saint Alphonse, Alphonse Marjavel (Alexandre Pesle) est le plus heureux des hommes. Il reçoit Jobelin son ex-meilleur ami, amant de son ex-femme, et sa nièce Berthe.

Son nouveau meilleur ami, Ernest (David Martin), vit chez lui pour l'été et lui sert de partenaire aux dames. Quant à Ernest, il sert de partenaire à Hermance, la femme d'Alphonse.

Arrive un couple de domestique Sarthois, Omer et Mariette, qui par leur ignorance, vont faire implorer tous ces petits arrangements entre amis ...

Billetterie ouverte

Agence Postale Condé sur Huisne

Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche

Sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)

Tarif : 20 € tarif plein/ 18 € tarif réduit / 10 € moins de 15 ans

Avec la participation
exceptionnelle d'un CERF
en peluche et de CLEO le
poisson rouge.



Ça s'est passé à Sablons

Color Run – 7 septembre 2024



La seconde édition de la Color Run, organisée par Flash et la commune de Sablons, a tenu toutes ses promesses : plus de 400 coureurs et marcheurs, 58 bénévoles, 2 700 € récoltés pour l'association France Parkinson ! A l'année prochaine !



Ball-Trap – 14 septembre 2024



Coulonges les Sablons a accueilli le traditionnel Ball-Trap organisé par l'AFC au profit du Téléthon. Cette journée conviviale a ravi les amateurs du genre.

Forum des Associations – 8 septembre 2024



Les associations de Sablons sur Huise étaient réunies à la salle Condé Confluence pour le forum des Associations. Une centaine d'habitants de Sablons a pu venir s'informer sur les différentes activités proposées et faire son choix parmi les différentes associations. La Mairie et l'Ecole de Musique ont également tenu un stand.



Ça s'est passé à Sablons

Octobre Rose – 5 & 6 octobre 2024



Pour une première, Octobre rose à Sablons sur Huisne est une réussite. Une centaine de personnes a participé à la randonnée nocturne le samedi. La course et la marche du dimanche ont eu un succès plus mitigé à cause du mauvais temps. Une cinquantaine de courageux, pour certains déguisés, a bravé la pluie. Flash a ainsi récolté 1000 € pour la ligue contre le cancer. Bravo à vous !

Théâtre – 18 octobre 2024



La pièce de théâtre Le Coucou a rencontré un vif succès avec 290 billets vendus.

Gérard Vives, Luq Hamett et Emmanuelle Boidron ont enchaîné les quiproquos et les rebondissements pour le plus grand plaisir des spectateurs. Un très bon moment de rire !

Madame le Maire, les membres de la commission culture et les acteurs après le spectacle.

Cérémonie commémorative – 11 novembre 2024

Il y a 106 ans, l'Armistice était signé. A 11h, le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, c'est le cessez le feu de la première guerre mondiale. La cérémonie de commémoration s'est déroulée en présence d'élèves de l'école Fortuné Fardouet, de l'association des Anciens Combattants de Sablons sur Huisne, de Condé Music et des élus de Sablons.



Ça s'est passé à Sablons

Zanama – 17 novembre 2024



En l'église Notre Dame de Condé sur Huisne, le groupe de Gospel Zanama a offert une très belle prestation.

Plus de 200 personnes sont reparties enchantées ce soir-là de notre église de Condé sur Huisne !

Après ce moment festif, un pot de l'amitié a été partagé avec les chanteurs et les musiciens.

1000 € de dons ont été récoltés au profit du Téléthon !

150 ans Les impressionnistes – 9, 10 & 11 novembre 2024



Patrick Rodhain, Jocelyne Vannier, Christelle Radenac avec Jacques Arrachart et son élève lors du vernissage

L'atelier dessin peinture de l'association Flash a organisé une exposition « 150 ans les impressionnistes » à la salle Melliant du 11 novembre. De nombreuses personnes ont fait le déplacement pour venir contempler les œuvres exposées par Jacques Arrachart et son élève.

Ci-contre un dessin de Jacques Arrachart.

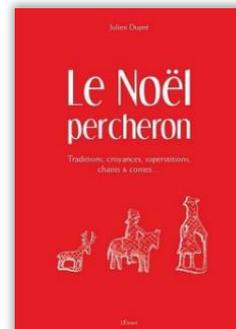


Le Noël Percheron – 30 novembre 2024



En ce dernier jour de novembre, Julien Dupré, auteur du livre « Le Noël Percheron » est venu à votre rencontre pour vous conter les traditions, croyances, superstitions, chants et contes du Perche. Organisé par TradOrne et la commune, les personnes présentes ont été émerveillées !

A la fin de la rencontre, une démonstration de musique et danse du Perche était proposée.



*Julien Dupré « Le Noël Percheron »
Edition de l'Etrave*

Ça s'est passé à Sablons

Téléthon – 6, 7 & 8 décembre 2024

Voici donc passées toutes les animations prévues à Sablons-sur-Huisne pour le Téléthon 2024 ! Deux mots me viennent comme à chaque fois : BRAVO et MERCI ! Je sais que je le dis chaque année, mais c'est sincère. Un chef d'orchestre n'est rien sans ses musiciens. Voici donc un résumé de la partition que nous avons tous jouée ensemble :

Un groupe de Gospel exceptionnel (Zanama), ayant rempli l'église de Condé.

Des pâtisseries maison bénévoles ayant confectionné les gâteaux pour le pot après le concert et à la sortie de l'école.

Des écoliers hyper dynamiques comme à leurs habitudes pour la vente de billets tombolas, tout ça géré de "mains de maîtresses" par les enseignantes, ayant vendu plus de 1000 billets.

Des maîtres crêpiers maîtrisant toujours aussi bien leur confection,

Des ventes sur le marché du vendredi, à la sortie de l'école et sur le stand Téléthon,

Des objets confectionnés à la main,

Des joueurs de Badminton,

Une cinquantaine de randonneurs ayant bravé un temps un peu maussade, guidés par les habitués,

Une cinquantaine de motos ayant parcouru sous quelques averses les communes aux alentours, sécurisées par une équipe de choc.

Un excellent vin chaud préparé pour le retour des randonneurs et motos quelque peu « humides »,
Des comités de fêtes mobilisés pour un repas dansant toujours autant apprécié, préparé par « le Trou Normand » de Verrières, et animé par Frantz,
Des tombolas avec de très beaux lots offerts par les commerces/artisans et par la mairie,

Une centaine de coureurs et marcheurs nombreux, préalablement entraînés intensément,

Une vingtaine d'exposants sur le marché de Noël avec 400 visiteurs, sans oublier le Père-Noël descendu du ciel (ou un peu plus bas !),

Les 18 enfants venus à l'atelier décoration de Noël animé par Flash et Aurore Garel,

Des repas proposés par l'APEC,

Des musiciens de Condé Music toujours présents le samedi et le dimanche.

De nombreux bénévoles sur qui on peut compter et sans qui rien ne serait possible,

Des conseillers municipaux engagés,

De généreux donateurs.

A ce jour, plus de **7000 euros** sont acquis !

Emmanuel Joubert



Du Côté des Services

Cabinet d'ostéopathie



Le cabinet d'ostéopathie de Véronique Voillot est ouvert depuis juin au 23 Bueil sur la commune déléguée de Condeau.

Basée dans l'Eure et Loir pendant près de 20 ans, Véronique Voillot a ouvert un cabinet de travail chez elle pour le confort de tous. Les conditions de travail sont idéales. Le choix est fait.

Vous pourrez bénéficier d'un cadre agréable et tranquille avec le jardin. Les patients sont ravis d'avoir un endroit calme et serein en relation avec les soins proposés.

Elle reçoit du mardi au vendredi, et un samedi après-midi par mois. La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat au 02 33 83 27 53 ou via internet sur le site prendremonrendez-vous.com

Pour venir : entrez « Véronique Voillot ostéopathe » dans votre GPS et suivez le guide.



Taxi Percheron

Solène Paulmier décide en 2021 de s'installer à son compte et rachète les « Taxis Percherons ».

Tout d'abord elle exploite une autorisation de stationner à Saint Jean Pierre Fixte. En 2022, son conjoint Bertrand Léger la rejoint dans l'aventure. Ils demandent alors une deuxième autorisation de stationner. Habitant Condeau depuis 2008, ils font alors une demande sur notre commune qui est acceptée.

Solène et Bertrand ont à eux deux 31 ans d'expérience dans le transport de personnes. Solène est dans le métier depuis 14 ans en tant que taxi et Bertrand a été 12 ans ambulancier, après 10 ans passés dans l'armée (Marine).

Taxi Percheron dispose de 2 véhicules de 7 places assises chacun (chauffeur compris). Ils assurent tout type de transport et toutes distances : les transports médicaux (hospitalisations, dialyses, consultations), les trajets vers les gares et aéroports.... Toute demande peut être étudiée, quels que soient les jours et horaires demandés.

Contact 06 20 74 45 74 // 02 37 52 08 87





Voyage dans le temps avec l'école Fortuné Fardouet

La rentrée s'est passée en musique à l'école Fortuné Fardouet, un concert a été proposé lors d'une soirée ouverte aux familles dès la première semaine.

Le spectacle musical illustré *La Vie de Quartier*, une tranche de vie en musique mêlant humour et amour et décrivant la vie trépidante d'Augustin, a lancé l'année. Ce concert prônant les valeurs du vivre ensemble, de la tolérance, de l'amour, et de l'amitié où l'on peut voir la culture multiple et ses singularités au travers des yeux d'un enfant de 10 ans, a regroupé de nombreuses familles le 6 septembre dans la cour de l'école.

Les élèves avaient cuisiné pour l'occasion, et l'APEC proposait des boissons. Tout était réuni pour que l'année commence en toute convivialité !

Le fil conducteur de l'année est "Les arts à travers le temps" et c'est grâce à la machine à voyager dans le temps des élèves de Mme Rondeau (CM), que les classes vont pouvoir s'intéresser aux différentes périodes marquantes de l'Histoire.

De belles découvertes qui s'enrichiront tout au long de l'année, en commençant 2025 avec la représentation, pour tous les écoliers de Sablons-sur-Huisne, de *L'épopée de Pénélope*, spectacle de théâtre, marionnettes et musique mettant à l'honneur l'Antiquité mais aussi la participation des CM au concours lancé par France Inter « L'école des Odyssées », qui vont ainsi explorer les récits des figures historiques.

Une année riche en projets aussi avec la semaine du goût qui s'est déroulée en couleurs pour les maternelles, qui ont convié les familles à venir déguster quelques préparations réalisées en classe.

Il y a également la piscine pour tous, de la GS au CM2; le recyclage du plastique PP5 avec la Soparco; des sorties à la médiathèque (pour les maternelles dans un premier temps); l'organisation du cross de l'école; la participation attendue au Téléthon grâce aux ventes de gâteaux et aux tickets de Tombola; la préparation du spectacle et du marché de Noël; les projections de films au cinéma du Theil sur Huisne, lors du festival « Ciné Filou »...

On ne vous dit pas tout, car l'année est loin d'être terminée pour les élèves de Sablons !

L'équipe enseignante en profite pour remercier tous les partenaires qui entourent l'école et qui permettent de réaliser tous ces beaux projets : les élèves et leurs parents, l'APEC, la Commune de Sablons sur Huisne, la CDC Cœur du Perche, l'entreprise Soparco, la médiathèque et tous les personnels de l'école qui participent activement à la vie de l'école (personnel CDC, cantine).



La Machine à voyager dans le temps



Le spectacle la Vie de quartier



Du Côté de nos Associations

FLASH

Les évènements passés et à venir

Le début de la saison 2024/2025 a été marqué par la seconde édition de la **COLOR RUN** qui s'est déroulée le 7 septembre 2024. En partenariat avec l'AFC de Sablons et le CDF de Condeau, nous avons eu cette année plus 400 inscriptions. Grâce à ces participants (marcheurs et coureurs), aux 58 bénévoles, aux pompiers présents (et JSP), aux nombreux sponsors et aux généreux donateurs, nous avons le plaisir de **remettre un chèque de 2700 € à l'Association France PARKINSON**, qui s'est vue également attribuer un don direct de 500 € par le groupe AXA Assurances. Ce fut une agréable manifestation que nous allons reconduire le **samedi 6 septembre 2025**. Alors, à vos agendas pour participer à ce moment de convivialité, d'amusement et pour ceux qui le souhaitent, n'hésitez pas à venir déguisés !

Puis, ce fut le tour de la manifestation pour **OCTOBRE ROSE**. Tout d'abord, avec une randonnée nocturne le samedi 5 octobre 2024 avec plus de 130 personnes venues en famille ou entre amis ; et le dimanche matin, ce sont plus de 60 personnes (marcheurs et coureurs) qui ont défié la météo pour cette cause.

Nous remercions de nouveau les bénévoles et les participants ; grâce à eux, c'est un chèque de **1 000 € que nous allons remettre à la Ligue contre le Cancer**.

Nous profitons de la parution de la Gazette pour annoncer le nom de l'heureux gagnant de la Tombola

organisée en faveur d'**OCTOBRE ROSE**. Samedi 30 novembre, Agnès de l'Agence Postale, a tiré le N°03512 : l'œuvre réalisée gracieusement par l'activité **Patchwork** a donc été gagnée par Lou **GOUDET**.

Le week-end du 11 novembre, la section **peinture/dessin** représentée par M. Arrachart et Mme Leduc ont proposé une exposition pour les « **150 ans des Impressionnistes** » ; ce fut un franc succès pour une première exposition avec la venue de 70 visiteurs.

La section **billard**, qui a pour référent M. Cornic, a rencontré le club de Rémalard pour partager quelques parties de billard. Les participants étant satisfaits de cette rencontre, celle-ci sera réitérée.

L'activité **Zumba** a repris le 20 novembre avec l'animatrice Lolita ; les cours sont dispensés le mercredi soir à 18 h salle Paul Pelleray.

Alors que tout avait été organisé pour la **Soirée Beaujolais**, les intempéries ont eu raison de cet évènement qui a dû être annulé. Nous remercions les 60 personnes inscrites pour leur confiance et leur compréhension.

Toutefois, grâce au retour de l'électricité, l'activité **Perch'Team Run** a pu maintenir sa **Soirée Choucroute** le samedi 23 novembre et regrouper 90 personnes autour de cette spécialité alsacienne.

Du nouveau pour la Section photo, M. Piot organise une rencontre avec les personnes intéressées le samedi 11

janvier à 14h, salle Michel Melliant (à côté de la médiathèque). Vous serez les bienvenus pour échanger sur le programme proposé.

En 2025, l'Association **FLASH** a 35 ans !!!

Nous souhaitons donc fêter dignement cet anniversaire le samedi 29 mars 2025 avec une soirée dansante à la Salle Condé Confluence. Vous pouvez d'ores et déjà noter ce rendez-vous sur vos agendas.

Vous pouvez vous procurer les flyers de l'Association dans les commerces, à la mairie, à l'agence postale ou auprès des membres du bureau.

Nous vous rappelons que pour une cotisation annuelle de 5 € (pour l'assurance), vous pouvez accéder aux différentes activités ; puis chaque animateur définit son tarif.

Pour vous renseigner

Jocelyne VANNIER
Présidente 06 30 03 31 91

Dolores MARTIN
Secrétaire 06 03 40 56 18

Association Flash
4 Résidence Chanteloup
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne

association.flashconde61@laposte.net



Bénévoles de la Color Run

Du Côté de nos Associations

Association 2 D



Le calendrier de l'association 2 D pour 2025 est disponible ! Venez participer aux différentes randonnées pédestres d'environ 9 km tous les jeudis et un dimanche par mois. L'adhésion à l'association est de 5 € par an pour toutes les randonnées. On peut également participer sans adhérer pour 2 € par sortie (1^{ère} randonnée gratuite). Pour tous renseignements contactez Marinette au 06.78.68.02.64.

Calendrier



- Randonnée mensuelle du dimanche matin : départ à 9h30, rendez-vous sur le parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne le 19 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 18 mai, 15 juin, 14 septembre, 5 octobre, 16 novembre, 14 décembre.
- Randonnée hebdomadaire du jeudi : départ parking voie verte à Condé sur Huisne à 9h30 d'avril à décembre (randonnée en juillet et août si guides disponibles), départ à 14h00 en janvier, février, mars. Le lieu de départ sera précisé à chaque fois.
- Randonnée nocturne : samedi 28 juin départ à 20h30, lieu de départ à préciser.
- Randonnée à thème nature propre le 9 mars.
- Randonnée du 15 juin environ 8 kms et suivie d'un repas champêtre.
- Assemblée générale le 29 novembre à 18h00.

Association Evènement

TradOrne

La 3^{ème} édition du Festival TradOrne se tiendra les 4, 5 et 6 avril 2025. Plusieurs actions sont menées autour de TradOrne pour vous faire patienter !

1^{er} concours de danse autour de l'avant-deux

Le 4 avril 2025 aura lieu le premier concours de l'Avant-Deux, danse emblématique du Perche, avec le Quadrille. Ouvert aux adultes et aux enfants, TradOrne vous propose de découvrir ou de vous perfectionner dans l'Avant-Deux.

Pour les enfants, des ateliers sont prévus dans les écoles et aux centres de loisirs pour préparer à la fois le concours de danse et les rencontres inter écoles pendant le festival.

Pour les adultes, 2 ateliers, gratuits, vous sont proposés le dimanche 26 janvier 2025 et le dimanche 9 mars 2025, de 16h à 18h à la Salle Paul Pelleray.

Renseignements et inscription pour le concours et les ateliers : contact@tradorne.net

« Danser, conte poétique d'un amour de parquet »

La tête dans les étoiles et les pieds sur le parquet, Anne Aumond, conteuse, nous emporte avec douceur et intensité dans un récit imaginaire né de son amour de la danse et de son enthousiasme à partager le plaisir des bals.

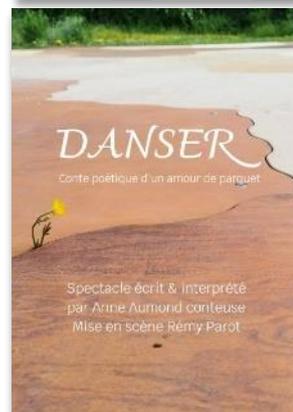
18h30- Le Passage à Rémalard en Perche – à partir de 7 ans et pour la famille. Entrée libre.

Pour tout savoir sur la programmation :

www.tradorne.net

www.facebook.com/TradOrne

contact@tradorne.net



Le Saviez-vous ?

L'Avant-Deux est une famille de danses traditionnelles de l'Ouest de la France, de la famille des contredanses, apparue au cours du XIX^e siècle. Elle est présente sur une large partie du Grand Ouest et vraisemblablement issue de la figure de l'été du quadrille français. Les Avant-Deux présentent une grande variété de pas et d'enchaînements, mais partagent le même dispositif : deux couples de danseuses ou danseurs disposés en quadrette, c'est-à-dire un couple faisant face à l'autre. La Haute-Bretagne, la Vendée, la Normandie et le Poitou sont les régions traditionnellement associées à ce type de répertoire dansé.

Enfants : avant-deux (3 figures) / adultes : avant-deux (5 figures)

Du Côté de nos Associations

Condé Music

Condé Music termine son année...et change de visage

Condé Music vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

L'année 2024 s'est achevée et Condé Music enregistre cette année encore une trentaine de sorties. Présents tout au long de l'année, les musiciens se sont encore donnés à fond pour vous faire partager leur passion et vous accompagner à travers de nombreuses manifestations.

Malheureusement le concert de Sainte Cécile 2024 « Condé Music organise ses Muz'Olympiques », initialement prévu le dimanche 24 novembre 2024 a dû être reporté suite aux conditions climatiques au samedi 22 mars 2025 à 17h30.

Suite à son assemblée générale effectuée le dimanche 1^{er} décembre, l'association Condé Music change de présidence. Après 4 ans et demi au poste de président, Rémi Esnault, a remis sa démission et laisse place à un renouvellement du bureau.

Il estime avoir fait « du bon travail depuis le mois d'août 2019 et avoir traversé de nombreux changements, changement de chef, Covid 19, mise en place d'une convention avec la mairie de Sablons, changement de tenues et autres... ».

Rémi Esnault : « Je remercie les membres du bureau qui m'ont beaucoup aidé ainsi que Mme Radenac et l'ensemble de l'équipe municipale avec qui ce fut un plaisir de travailler ».

Ainsi, certains membres partent et d'autres rentrent. Sandrine Chaut devient la nouvelle présidente de l'association Condé Music, élue suite à la première concertation du bureau qui a également vu Gilles Anceaume conforté au poste de trésorier et Christine Girard au poste de secrétaire.

Condé Music a effectué plusieurs sorties lors des fêtes de fin d'année : Illumination de Noël à Bellême, Téléthon à Condé sur Huisne, Sainte Barbe de Bellême, Marché de Noël à Condé sur Huisne, Marché de Noël à La Loupe, Marché de Noël au Theil sur Huisne, Marché de Noël à Boissy Maugis.



Contacts :

condemusic61@gmail.com

06.21.21.70.46



Une partie des membres de Condé Music



Rémi Esnault et Sandrine Chaut



Du Côté de nos Associations

Une nouvelle saison prometteuse pour le Football Club de l'Huisne (FCH)

Il y a un peu plus d'un an, une page s'est tournée pour trois clubs historiques de la région : l'EFC Condé, le FCRM et le FCEP. Leur fusion a donné naissance au Football Club de l'Huisne (FCH), une union marquée par la volonté de créer des ponts entre les sections jeunes et adultes, ainsi que de mutualiser les investissements pour faire vivre les clubs à l'échelle du territoire.

Aujourd'hui, le FCH démarre une nouvelle saison avec des bases solides, un esprit collectif renforcé et une énergie renouvelée.

Un projet porté par les bénévoles

Au cœur de cette fusion, il y a les bénévoles. Car rappelons-le, le FCH est un club amateur qui ne vit que par l'engagement de femmes & hommes passionnés de football qui donnent de leur temps sans compter pour faire vivre le club et encadrer tant les jeunes que les adultes.

Organisation des entraînements, gestion administrative, logistique des matchs... « Sans eux, le club ne pourrait tout simplement pas exister », souligne Laurent Dalidet, le président du FCH, conscient des efforts déployés au quotidien.

Un soutien constant de la CDC Cœur de Perche

Un autre acteur a joué un rôle clé dans la réussite de ce projet : la Communauté de Communes Cœur de Perche (CDC). Apportant un soutien financier et logistique aux trois clubs, puis au FCH, elle a permis d'aborder cette fusion avec sérénité.

Ce soutien est un signe fort de l'importance du sport amateur dans le tissu social local. « Ce partenariat est essentiel pour le développement du football dans notre région. Nous partageons avec la CDC les mêmes valeurs de proximité et de dynamisme », déclare Jérémy Gauzentes, vice-président du FCH.

Bilan d'une première saison encourageante

La première saison de cette nouvelle entité sportive a permis au bureau de prendre ses marques et aux responsables des sections jeunes & seniors de tester des rapprochements.

Après quelques ajustements, du bureau aux joueurs, en passant par les encadrants, tout le monde a rapidement trouvé ses marques, illustrant l'importance de l'union entre les trois clubs.

« C'était un défi de réunir trois groupes avec leurs propres identités. Aujourd'hui, nous sommes une seule et même famille », explique Luc Charreau, l'entraîneur de l'équipe A des Seniors.

Nouveaux maillots, nouvelle saison

Pour cette nouvelle saison, le FCH peut compter sur une surprise, qui fait déjà briller les yeux des joueurs, les nouveaux maillots. Arborant un design moderne et élégant, ils symbolisent l'unité et la fierté de représenter le club, ainsi que l'attachement à notre territoire du Perche Ornais.

Sans la générosité de sponsors locaux, artisans comme entreprises, ces maillots n'existeraient pas. En voici la liste :

- U7 : DG Sport
- U9 : Julien Enjoubaut - Entretien Espaces Verts et Cintrat Brandon Plomberie/Électricité/Chauffage
- U11 : Garage Mousseau
- U13 : Thomas Pasquet Électricité Générale
- U15 : L'agence Nospoon et Informatique Dépann' PC
- Seniors : Eurofeu Senonches

Une ambition partagée

Cette deuxième saison s'annonce prometteuse. Avec des objectifs clairs, des joueurs motivés et des bénévoles toujours aussi investis, le Football Club de l'Huisne compte bien gravir les échelons du football régional.

« Nous avons posé les fondations d'un projet durable. Maintenant, il s'agit de construire », conclut le président avec un sourire confiant.

Le Football Club de l'Huisne ne se contente pas de promouvoir le football auprès des jeunes et moins jeunes, il incarne des valeurs de solidarité, de persévérance et de passion, des qualités qui résonnent bien au-delà des terrains de jeu.

Une chose est sûre : l'histoire de ce club est à suivre de près.



Nos sportifs à l'honneur

Championnat de Taekwondo Normandie



Le vice-champion de Taekwondo Normandie est Sablonnais ! Le 8 décembre dernier, Jules Rousseau a été médaillé d'argent lors de ce championnat qui a eu lieu au Val de Reuil. Bravo à Jules ! Rendez-vous en avril à Chartres pour les championnats de France... On croise les doigts !

Tennis Club Condéen

Le Tennis Club Condéen a été récompensé pour sa fidélisation ! À l'occasion du Colloque National des Enseignants, la Fédération Française de Tennis a félicité les lauréats du « Challenge fidélisation 2024 ». Parmi les 6 clubs récompensés pour leur taux de fidélisation, on retrouve le Tennis Club Condéen dans la catégorie B (club de 51 à 131 licenciés), et son enseignant Julien BELLANGER qui ont été honorés. Toutes nos félicitations !



Des Percheronnes sportives en Pays Breton

Du 21 au 25 août, deux juments percheronnes de Sablons sur Huisne (championne de France de leur race), intégrées à « l'équipe Percheronne » (16 chevaux) , sont allées défier 300 chevaux de trait à Landivisiau, St Pol de Léon et Brest dans une compétition internationale la « Route Trait Breizh » .

Ces demoiselles, June du Narais et Kalissy des Mesnil accompagnées de leur meneuses, Alexandra Talbot et Héroïse Lopez ont participé à diverses épreuves, relais route 200 km, dressage, maniabilité en simple et en double, parmi d'autres épreuves comme le débardage ou le binage d'artichauts.

C'était une première pour cet attelage dans une épreuve internationale. Outre d'autres percherons, la présence de Cob Normand, de Boulonnais, de Franche-Montagne (suisse), de Comtois, de Belgiems, de Poitevins, de Mules et de Bretons montre l'importance de cette première manifestation bretonne. June du Narais est arrivée deuxième sur 17 à l'épreuve de dressage. Quelques attelages ornaux étaient aussi présents et montrent combien la race percheronne a sa place dans les compétitions et sous cette forme d'utilisation. La jeunesse des éleveurs et des meneuses sur cette course de passionnés illustre et récompense les efforts menés pour la sauvegarde de ce cheval emblématique de notre région. Kalissy est également sélectionnée en attelage simple pour le salon de l'agriculture de Paris 2025.



Pour plus de photos et d'informations sur l'ensemble des attelages participants, le site « Trait Breizh » et « Percherons international » de Jean Léo Dugast.

Médiathèque



Encore une jolie matinée à la médiathèque pour les petits de la crèche Per'Chouette ! Les poussettes étaient aussi au rendez-vous car les plus petits ont accompagné les plus grands ! Découvrir les livres, les toucher, écouter les histoires, les ranger, se les prêter. Sans oublier les puzzles. Un très beau moment d'échanges qui se répètera aussi souvent que possible.

Votre médiathèque, c'est près de **4 400** ouvrages à votre disposition dont des romans policiers parmi les plus récentes sorties, des livres de cuisine, de bricolage, des bandes dessinées adultes... Et aussi un très large choix d'ouvrages pour la jeunesse, sans compter une cinquantaine de jeux !

L'équipe des bénévoles vous attend avec plaisir pour vous guider dans vos choix !



Evelyne

« La théorie des couleurs » de Mazy Eddings

Mazy Eddings est une autrice américaine. Elle est « neurodiverse » : elle est autiste et atteinte de TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité).

Dentiste le jour, elle écrit la nuit et s'est donnée comme mission personnelle de dédramatiser les problèmes de santé mentale en écrivant de somptueux romans d'amour pour tous les cerveaux !

... Tilly Twomley, 18 ans, TDAH, a enfin fini le lycée ! Elle accepte un stage dans la société de sa sœur, à Londres ou elle fait la connaissance d'Oliver, un adolescent autiste passionné par la théorie des couleurs... ils vont apprendre à se connaître et à s'accepter...

Un roman drôle et émouvant, joliment imprimé, qui fait porter un autre regard sur l'autisme et les troubles neurodiverses.



Les coups
de



Jacqueline

« Le rêve du jaguar » de Miguel Bonnefoy

Miguel Bonnefoy est né en 1986 d'une mère diplomate vénézuélienne et d'un père romancier chilien. Il a grandi au Venezuela et au Portugal et a suivi sa scolarité dans des lycées français.

L'écrivain signe dans ce roman une épique saga familiale dont le héros n'est autre que son grand-père, Antonio, qui deviendra l'un des plus illustres médecins de son pays, le Venezuela.

« le rêve du jaguar » est le prix Femina 2024 et est lauréat du grand prix de l'Académie Française.

Une mendiante muette au Venezuela recueille un nouveau-né sur les marches d'une église. Elevé dans la misère, Antonio fera mille métiers et grâce à son énergie, deviendra l'un des plus illustres chirurgiens de son pays...

Une saga vibrante aux personnages inoubliables.

Eglise Notre Dame de Condé sur Huisne Saint Tarcisus



En l'église Notre Dame de Condé sur Huisne se cache la statue de Saint Tarcisus. Elle est dévoilée tous les ans à l'occasion des journées du Patrimoine par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux de Condé sur Huisne.

Cette statue est une reproduction d'une œuvre de l'artiste Alexandre Falguière (1831-1900) qui est exposée au musée d'Orsay à Paris.

Tarcisus de Rome est un martyr de l'Eucharistie. Son nom vient de la cité de Tarse en Cilicie, patrie de l'apôtre Paul. Il fut tué par la foule en l'an 257 après Jésus Christ, en se rendant auprès des Chrétiens (malades ou prisonniers) qui ne pouvaient assister à la messe pour leur porter l'eucharistie. A cette époque, les chrétiens étaient persécutés. Ils ne pouvaient se regrouper et devaient se cacher pour se rendre aux offices.

Saint Tarcisus est le protecteur des enfants accomplissant leur première communion. L'église en a fait le patron des enfants de chœur et des servants d'autel en 2010. En italien, le nom de tarcisiana désigne l'aube de cérémonie.

L'œuvre a su séduire en son temps : les éditions de cette statue ont été nombreuses, y compris en gravures et en photographies.

On pense que la statue a été installée au pied du maître-autel par l'abbé Deshayes, prêtre de 1817 à 1878.

On ne sait pas combien de temps la statue a été visible par les fidèles. Aujourd'hui, elle est cachée dans l'église derrière une plaque et on ne peut voir Saint Tarcisus une seule journée par an ! Pourquoi doit-elle être cachée ? Le mystère demeure...



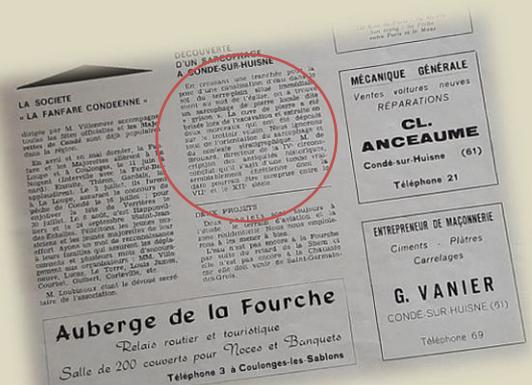
*Source : les cahiers Percherons n°233
Alain Morin & histoire de nos villages
de Flash*

Sarcophage de Condé sur Huisne

Dans le bulletin Municipal n° 2 de 1968, on peut lire ceci :

« Découverte d'un sarcophage à Condé sur Huisne – En creusant une tranchée pour la pose d'une canalisation d'eau dans le sol du terre-plein situé immédiatement au sud de l'église, on a trouvé un sarcophage de pierre locale dite « grison ». La cuve de pierre a été brisée lors de l'excavation et extraite en deux morceaux qui ont été déposés sur le trottoir voisin. Nous ignorons tout de l'orientation du sarcophage et du contexte stratigraphique. M. de Brouard, directeur de la 4^{ème} circonscription des antiquités historiques, conclut qu'il s'agit d'une tombe vraisemblablement chrétienne dont la date pourrait être comprise entre le 7^{ème} et 12^{ème} siècle. »

Le sarcophage a été transféré dans l'église au Prieuré de Saint Gauburge à Saint Cyr la Rosière à l'initiative de Alain Morin et du Maire de l'époque Robert Guy. D'après les écrits d'Alain Morin, il y aurait un second sarcophage derrière la sacristie !



Des artisans s'engagent, suivez le logo Valeurs Parc !



Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être des femmes et des hommes ainsi que pour l'économie locale, les Parcs naturels régionaux s'attachent à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. C'est dans cette perspective que les Parcs naturels régionaux ont créé ensemble la marque **VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL**, déposée par l'État et promue localement comme au plan national. La marque met en avant des produits et services du territoire obéissant à des référentiels spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable.

Cette marque concerne aussi bien les produits agricoles que les produits artisanaux, les hébergements, prestations touristiques... Elle porte la vision d'un autre modèle de société conciliant de façon plus harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux, pour assurer de façon durable le bien-être des femmes et des hommes au sein de son territoire.

Elle participe au développement local en structurant le territoire, en renforçant la solidarité entre acteurs dans le cadre d'une économie plus sociale et du maintien de la richesse des patrimoines naturels et culturels.

Sur le territoire du Parc, on compte ainsi près d'une douzaine d'artisans du bâti bénéficiaires pour lesquels cinq savoir-faire sont aujourd'hui reconnus : maçonnerie, couverture, charpente, menuiserie extérieure et taille de pierre. Mais aussi près d'une cinquantaine de prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, meneurs de chevaux et producteurs cidricoles). La marque met aussi en valeur la Baguette du Perche, affichant, à travers elle, son soutien à toute la filière composée de quatre céréaliers, un moulin et d'une vingtaine de boulangeries.

Comment rejoindre le réseau ?

Pour bénéficier de la marque, les artisans ont à soumettre des chantiers de références afin qu'un comité d'agrément puisse valider le savoir-faire présenter.

Une fois passée cette étape, une convention est signée entre l'artisan et le Parc. D'une durée de cinq ans, celle-ci est renouvelable via un audit.

Pour le parc, ces partenariats sont un encouragement donné aux artisans pour le travail de préservation du patrimoine réalisés par ces véritables ambassadeurs du Perche. Pour le grand public, c'est un gage d'engagement, alors suivez le logo !

Plus d'infos sur le site du Parc : www.parc-naturel-perche.fr ou au 02 33 85 36 36 marque Valeurs Parc n'est pas cantonnée au secteur du bâti.





Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Les boîtes aux lettres



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, et même obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin et de dégager les branches et ronces.

Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres ! Les élus qui distribuent la Gazette en font d'ailleurs le constat. Merci pour eux !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage qui est en cours sur notre commune, pour faciliter la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Il faut préserver la qualité de l'air et notre santé.

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement.

Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets (dépôt en centre de tri).

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs.

Toute infraction expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles.

